TABLEAU GÉNÉRAL

DES

Secours reçus par le Comité central de Lausanne pour les contrées du Haut-Vallais ravagées par la guerre.

7 UILLET 1800.

LAUSANNE

TABLEAU GÉNÉRAL

DES

Secours reçus par le Comité central de Lausanne pour les contrées du Haut-Vallais ravagées par la guerre.

JUILLET 1800.

LAUSANNE,



mprimerie des Citoyens HIGNOU et Comp.
Imprimeurs Libraires.

A V I S.

Lorsque le Comité central de secours de Lausanne s'institua volontairement sous l'approbation de la Chambre Administrative, il comptoit sur la bienfaisance connue des habitans du Léman; le Tableau qu'il offre aujourd'hui au Public, prouve que ce n'étoit pas une vaine confiance.

Ce Tableau contient tout ce qui a été donné par le Léman, avec tous les détails qu'on a pu se procurer. Peutêtre paroîtront-ils minutieux; mais le Comité a cru devoir ne rien omettre et montrer toutes les ramifications de charités, d'autant plus dignes d'éloges, qu'elles ont été faites malgré quelques préjugés et au milieu d'événemens qui en bornoient nécessairement l'effet. Cependant ces secours tout considérables qu'ils sont, n'ont pu être proportionnés aux besoins de toute espèce; le passage de l'armée de réserve a aussi causé une interruption d'autant plus fâcheuse, qu'elle arrivoit dans le moment des semailles. Il n'a plus été possible de se procurer des chars, de sorte qu'il reste quelques fonds, qui seront employés de la manière la plus avantageuse aux malheureux à qui ils sont destinés, d'après l'indication du Comité central de Sion, à qui l'on a adressé tout ce que nous avons reçu, pour être distribué aux autres Comités du Haut-Vallais. Il n'a été remis à aucun de ceux-ci du numéraire, la rarcté des subsistances le leur eût rendu inutile.

Quoique les chars de la Chambre Administrative, ceux du Commissaire du Pouvoir exécutif en Vallais, et même ceux de quelques particuliers ayent voituré une partie des denrées et effets, leur masse étoit trop considérable, et la distance jusques au fond du Vallais trop grande, pour que le Comité n'ait, à son grand regret, été obligé de dépenser beaucoup d'argent pour transporter le surplus.

Le Comité central s'est aussi chargé du soin intéressant de placer les enfans des petits Cantons frecueillis dans

celui-ci; et son intention étoit d'abord, de marquer le nombre de ceux qui sont dans chaque District; mais il a été arrêté par la considération, que toutes les soumissions n'étant pas remplies encore, cet acte de bienfaisance ne seroit pas connu dans toute son étendue, ou

auroit l'air d'être indiqué d'une manière partiale.

C'est au zele, aux lumières et à l'activité des Comités établis dans les Districts, que le Comité central a l'obligation d'avoir pu mettre quelqu'ordre dans tant de détails. Si le spectacle du malheur est affreux, combien celui des efforts pour l'adoucir est consolant! C'est cette sensibilité aux maux du Vallais, qui a été la récompense du Comité central. Sa mission étant une mission de confiance, il remercie ici ses Concitoyens de celle qu'ils lui ont accordée, et invite ceux d'entre eux qui désireroient plus d'éclaircissemens, de s'adresser au Citoyen Pott, place St. François, qui se fera dans tout tems un plaisir de communiquer les livres du Comité.

DISTRICT D'AIG-LE.

COMMUNES. Secours en argent.

Aigle, Ormont. dessous et						es Collecte	
Noville, Roche,	de même. de même. de même.		•	· ·		4 6 3	7 6
Ollon,	de même.	•	•	•	•	L. 199	12 1.

Secours en denrées.

Aigle, Ormont-	109 mesures de pommes-de-terre.	
	13 —— de froment.	
Gryon.	24 —— d'orge.	
•	17 — d'avoine.	
	i gros blé de Turquie.	
	1 ¹ / ₄ — d'orge pilé.	
	1 ——— de haricots.	
च ./ •	40 livres de fromage.	
	2 saucisses.	
	I morceau de lard.	
	2 petits fromages et quelques pièces	de
	viande salée.	
Ollon,	22 mesures de froment.	
	10 — de mécle.	
•	20 — d'avoine.	
	15 — de pommes-de-terre.	
	34 livres de fromage.	
Bex,	2 fromages.	
	8 mesures de gros blé, soit mélar	ige
	d'orge et d'avoine.	
	3 — d'orge.	
	I — de seigle printanier.	
	A	

```
(2)
COMMUNES.
       Bex.
               36 mesures de pommes-de-terre.
 Villeneuve.
                 3 sacs contenant différentes denrées.
                2 fromages.
                I tonneau contenant des pommes - des
                   terre, du salé et des tommes.
                 I sacs remplis de grains.
                 2 dits contenant d'autres denrées.
    Noville.
               11 quarterons de pommes-de-terre.
                1 morceau de lard.
      Roche.
                I tonneau et deux sacs remplis de pom-
                   mes-de-terre.
     Chessel.
                2 sacs contenant des pommes-de-terre.
                2 quarterons d'orge.
                  Secours en hardes et autres effets.
Aigle, Ormont-
               23 chemises pour hommes.
  dessous et
               35 --- pour femmes.
                5 --- pour enfans.
  Gryon.
               13 habits d'hommes.
               31 vestes d'hommes.
                6 paires de culottes.
                2 — pantalons.
                2 gilets.
               12 vestes soit corsets de femme.
                4 jupes.
                I jacque.
                4 coiffes, dont deux noires.
                τ déshabillé d'indienne.
                2 robes.
                2 mouchoirs.
               35 paires de bas.
                2 — de souliers.
               12 draps de lits et de la toile neuve.
                 I couverte de laine.
                s chapeaux.
                I hache.
                 vestes de femme.
      Ollon,
                 1 dite pour homme.
                 2 habits noirs.
       Bex,
```

(3) COMMUNES. Bex , 3 vestes. 4 draps de lit. 9 chemises. 6 vieux corsets d'enfant. I paire de bas. 2 paires de culottes. Villeneuve. I paquet contenant des hardes. 1 dit renfermant des habillemens pour enfans. Noville, I petit paquet renfermant quelques hardes.

Un citoyen d'Aigle a fait voiturer gratis une partie de ces effets jusqu'à St. Maurice.

DISTRICT D'AUBONNE.

COMMUNES.

Secours en argent.

Aubonne,	Reçu de ce district. de cinq particuliers de cette com-	L. 70	f.	d.
<u> </u>	mune.	90		
Bière,	— de cette commune	90 63	15	••
-	- en outre pour			
24	montant d'une col- lecte faite dans l'é-			
	cole de cette com-			
70 11.	mune	5	••	43
Berolle,	de cette commune	13	••	••
Bougy,	de même.	6	12	••
Monterod et				
	de même.	4	13	6
Saint-Livre,	de même	40		••
	de même	75	9	••
Essertines et	1			
Gimel.	de même	46		••
	<u></u>	L. 414	9	6
•	-			

Secours en denrées.

8 quarterons de froment.

4 dits d'orge pilé.

23¹/₄ dits de blé.

2 dits d'avoine.

23 dits d'orge.

Lavigny, Gimel,

I tonneau et un sac de pommes de-terre.

161 quarterons de blé.

6½ dits de mécle.

3 dits d'orge.

Secours en hardes et autres effets.

- 12 habits d'hommes.
- 14 vestes ou gilets.
 - 3 paires de culottes
 - 7 dits en pantalon.
- 20 chemises pour hommes.
- 18 dites pour femmes.
- 22 dites.
- 33 paires de bas d'hiver.
 - 9 dites de laine.
 - 8 dites de fil et de coton.
- 24 pièces haillons.
- 22 jupes.
 - 7 tabliers.
- 20 vestes ou corsets de femme.
- 28 coiffes et bonnets.
 - 1 coiffe noire.
- 15 draps de lit.
- 10 serviettes.
- 17 mouchoirs.
 - 5 bonnets d'enfans.
 - 4 brassieres.
 - 4 couvertes de lit.
 - 2 nappes.
 - 2 paires de souliers.
 - 1 de guêtres.
 - 1 de poches.
 - 1 de gants.
 - 1 de manches,
 - I veste à manche.
- 1 redingotte de baraquant.
- I chapeau.
- I coupon bath.
- 5 échevaux de fil. beaucoup de chiffons de linge.
- 1 hache.
- 2 sacs vides.

Deux Citoyens de ce District ont bien voulu faire rendre tous les susdits objets franc de fraix à Lausanne.

DISTRICT DE COSSONAY.

Communes.	Seco	ours en arge	ent.	*	
	R				
Cossonay,	Trećn d	le cette com	1 T	16 f.	
~ .	mune.		L. 237		ď.
Dizy,	de même		18	8 16	6
Chevilly,	de mém e	• • •	10	10	0
La Sarraz et	1		40		
Ferreyres,	de même		40	2 I	6
Senarclens,	de même		22		О
Pampigny,	de même		59	2,	••
Grancy,	de même		30	14	••
Mauras,	de même		4	4	••
Montricher,	de même		20	11	••
Orny,	de même		5	9	••
Pompaples,	de même		4	6	••
Daillens,	de même		19	I	••
Cuarnens,	de même		12	5	••
Penthalas,	de même		6	I	••
$oldsymbol{L}$ usse $oldsymbol{v}oldsymbol{y}$,	de même		6	17	••
Sullens,	de même		9	10	6
Moyri,	de même		9	18	••
La Chaux,	de même		4		+0
Bournens,	de même		3	18	••
Gollion,	de même	.	9	16	
L'Isle,	de même		12	17	••
-	de même	d'un par-		·	
	ticulie				
	commi	une	20	8	
La Coudre,	de mêmo		3	4	
Villars Boson,	de même		2	12	
Severy,	de même	·	8	I	
Cottens,	de même		4	2.	
Mont-la-Ville,			10	9	١.,
Vufflens - la-			}	_] ·
Ville,	de même	. 1	8	7	6
Pentaz,	de même		5	3	١.,
Mex,	de même		5	1	
2,7000 3	11101110	- • •		<u> </u>	- <u></u> -
			L. 623	I 1.	

Secours en denrées. . Communes. 9½ quarterons de blé. Cossonay, 4 —— d'avoine. 12 — grains divers. des pommes-de-terre. 9½ quarterons de blé. Senarclens . des pommes-de-terre. Montricher, 10 quarterons de blé. s --- d'avoine. des lentilles. 3 quarterons de blé. Orny, 8 ——— d'avoine. Pompaples, $\int_{\frac{1}{2}}^{\frac{1}{2}}$ de blé. $\int_{\frac{2}{3}}^{\frac{2}{3}}$ grains divers. Daillens, 6 — de blé. 10 —— d'avoine. quelque peu de pois et de lentilles. Penthalaz. 2 quarterons de blé. 2 ——— d'avoine. 7 --- de blé. Cuarnens, $11\frac{1}{2}$ — d'avoine. $7^{\frac{1}{2}}$ grains divers. 8 --- de blé. La Chaux, 1 --- d'avoine. Moiry, 2 --- de blé. 1½ ---- grains divers. ı — de blé. Grancy, 1 --- dit. Bournens, 7 - d'avoine. Gollion, $3\frac{1}{8}$ — de blé. 3 —— d'avoine. Pampigny, $7^{\frac{1}{2}}$ — de blé. d'avoine. 91 --- grains divers. des pommes-de-terre. Severy, 2 quarterons de blé.

4 — d'avoine. $1\frac{1}{2}$ — de blé.

Cottens,

Communes. Cottens, Penthaz, La Sarraz,	(8) 3½ quarterons d'avoine, des pommes-de-terre. ½ quarterons de blé. ———————————————————————————————————
L'Isle,	2 ³ / ₄ — de blé. 4 ¹ / ₄ — grains divers.
La Coudre,	4 —— de blé. 3 —— grains divers.
Villars Boson,	1 1 4 de blé. 2
Vufflens - la-	2
Ville,	$ \begin{array}{ccc} 1\frac{2}{3} & \longrightarrow & \text{de bl\'e.} \\ 1\frac{1}{2} & \longrightarrow & \text{grains divers.} \end{array} $
Mex,	de blé. 4 ———————————————————————————————————
70.1-	des pommes-de-terre.
Dizy , La Sarraz et	4 quarterons d'avoine.
Ferreires,	des pommes-de-terre. Reçu en outre de ce district. 10 pièces de viande salée. 1 pièce de fromage.

NB. Sous l'indication de grains divers sont compris l'orge, les pois, les lentilles et l'orgée ou graine mêlée.

Les pommes - de - terre ayant été fournies par toiles, paniers et corbeilles, on ne les a pas mesurées, mais la quantité totale que les différentes Communes de ce District ont donnée, peut être évalués à 60 quarterons mesure de Morges.

Secours en hardes et autres effets.

4 aunes d'étoffe de laine.

138 chemises.

85 paires de bas.

8 paires de souliers.

54 coiffes.

5 béguines.

16 mouchoirs.

7 cols.

4 bonnets.

6 tabliers.

6 draps de lit.

3 nappes.

6 serviettes.

3 aunes de toile neuve.

75 mantelets.

3 quenouilles d'étoupes.

I petit sac de toile.

I oreiller et sa foure.

37 habits d'hommes.

35 gilets.

28 paires de culottes.

I converture de lit.

15 robes et jupes.

8 morceaux de serge verte.

I manteau noir.

8 sacs remplis d'autres hardes.

En outre cinq citoyens de la Commune de Cossonay ont fait gratis cinq voitures pour transporter la plupart des susdits effets et denrées jusqu'à Lausanne.

DISTRICT D'ECHALLENS.

COMMUNES. Secours en argent.

- 1 11	P					
Echallens.	${ m R}$ EÇU de c	ette (iom-			
	mune.	• •	•	L. 64	8 f.	6 d.
Goumoens,	de meme.	•	•	127	••	••
Assens,	de même.	•	•	34	I	••
Biolay - Or-						••
julaz ,	de même.	. •	•	13	I	••
Etagnières.	de même.	•		33	6	
Bettens,	de même.	•	•		18	••
Boussens ,	de même.	•	•	7 6	4	••
Villars - le-						
Terroir,	de même.			4	4	••
Vuarens,	de même.	•		2 i	Ī	••
Vuarengel,	de même.			4		••
Cheseaux,	de même.			67	8	••
Oulens,	de même.			27	S	••
Villars-Tier-				•		
celin,	de même.			7	18	
Cugy,	de même.		•	12	· . i	••
	de même.	•		12		••
Polier-Pittet,	de même.			4	4	
Bretegny,	de même.			8		
Naz,	de même.			6		
St. Barthelemy.	de même.	•		8	12	••
Rueyres,	de même.	•	•	1 7	10	••
Dommartin,	de même.		•	11	5	••
Eclagnens,	de même.	•	•	9	16	••
	de même.			Í	4	
Polier - le-					i i	
Grand,	de même.	7		16		
Bottens,	de même.			16	5	
Pentheréaz,	de même.	•		16		
				L. 550	13 f.	6 d.

(11)

Communes.	Secours en denrées.
Echallens,	I quarteron d'orge.
Rueyres,	7 quarterons de blé.
Fey,	7 ————————————————————————————————————
_	16 — d'avoine.
Goumoens,	2 — de graine mêlée.
Boussens,	4 — de pommes de terre.
Bettens,	3½ — de graine mêlée.
Villars - le-	
Terroir,	1 — de blé.
Cheseaux,	3 — d'avoine.
	2 — de graine mêlée.
	Secours en hardes.
Echallens,	 paquet de différentes hardes pour hommes et femmes. dit renfermant des habillemens pour en-
	fans.
Rueyres , Biolay-Orju-	1 paquet de hardes.
laz,	différentes hardes.
•	1 paquet de linge.
	4 quenouilles d'étoupes.
Bettens,	1 petit paquet de linge.
Assens,	quelques chemises et autres vêtemens
	tant pour hommes que pour femmes.
Vuarens,	I paquet de linge.
Goumoens,	I dit ——
Etagnières,	I petit paquet de hardes,
Villars - le-	
Terroir,	quelques hardes.
Vuarengel,	paquet de hardes.

DISTRICT DE GRANDSON.

Communes.	Secours en arg	ent.	•	
Grandson,	${f R}_{ t { t E} { t C} { t U}}$ de cette Con	1-		
	mune	L. 49	19 f.	d.
Ste. Croix,	de même	120	6	
	reçu en outre du pi-			i
	quet de cette Com-		'	
	mune.	8		1
Danilian		1	i	i "
Beaulme,	reçu de cette Com-	1		1
	mune	42	12	
Giez,	de même	II	12	
Bonvillars,	de méme	16	••	
Provence,	de même	32	17	6
Champagne,		17	2	
Onnens,		2	••	
	de même	38		
Fiez, Fon-	de même.	18	7	
	de meme.	1 -0		''
taine, etc.	4 . ∧ . − . 7		_	. ••
Corselles,	de même. : .	100		
		L. 457	••	6

Secours en denrées.

Grandson,	2 tonneaux remplis de pommes de terre et
	de viande salée.
	2 —— remplis de grains.
	2 — de jardinage d'hiver.
Beaulme,	de pommes de-terre.
Bonvillars,	de pommes de-terre.
Provence,	6 — de pommes-de-terre et de
	hardes.
	I —— de grains.
Champagne,	i de pommes-de-terre et de
1 5	raves.
	1 contenant six quarterons de blé,
	des fruits sees et du linge.

Communes.	(13)
Champagne,	3 tonneaux contenant des pommes de-terre et du jardinage.
Onnens,	2 —— — du grain.
<u> </u>	3 des pommes-de-terre et
	des raves.
Concise,	1 sac contenant six quarterons de blé, du
	fruit sec et quelques hardes.
	5 tonneaux contenant 72 quarterons de
	pommes-de-terre.
Fiez, Fontai-	des pommes - de - terre. 1 — 64 quarterons de grains.
ne, Grande-	1 —— 64 quarterons de grains.
	>4 quarterons de grains.
Burquin et	6 de pois.
Novalles.) I sac contenant des haricots sec, du lard,
	deux tommes, du froment, du blé de
a 11	Turquie, etc.
Corselles,	4 tonneaux contenant des pommes-de-
	terre.
	1 sac remplis de différentes denrées.
Mutrins,	2 tonneaux contenant des pommes - de-
	terre.
±+ 19	1 —— des grains.
Vugelles,	2 — des denrées.
Orges,	2 — et deux sacs contenant des den- rées.
	1663.
	Secours en hardes et linges.
Grandson,	I caisse contenant des hardes et du linge,
Provence,	quelques hardes.
Champagne,	du linge.
Onnens,	1 sac rempli de linge et de hardes.
Concise,	ı dit.
Fiez,	quelques hardes.
Corselles,	1 sac contenant des hardes.

DISTRICT DE LAUSANNE.

COMMUNES.

Secours en argent.

Lausanne,	${ m R}$ eçu de plusieurs Citoy		yennes
	de cette Commune	L. 1753	8 f.
Particular production	— pour montant de la collecte faite dans l'éco-	•	
**************************************	le du Cit. Régent Pache.	15	••
Renens,	— de cette Commune.	28	
Pully,	— de même	24	3
Belmont,	— de même	2	16
Ouchy,	- d'un Citoyen de ce	1	
	hameau	6	8
		L. 1829	15 f.

Deux Citoyens employés dans les Bureaux de la Chambre Administrative ont promis de payer sur leurs indemnités L. 400, dès qu'elles leur entreront.

Secours en denrées.

Lausanne,

- 1 tonneau et, un petit sac contenant des grus.
- 15 sacs de farinc.
- 1061 livres de farine.
- 700 livres de messel.
 - 60 quarterons de pommes-de-terre.
 - 4 --- de froment mottu.
 - 20 --- de pois.

Romanel,

- I char de pommes-de-terre.
- Mont, 2 chars de dites.

Secours en hardes et autres effets.

Lausanne,

- 16 ballots de hardes de toute espèce, et couvertures de laine expédiés pour le Vallais avant la formation du Comité central.
- 1 ballot de cuir.
- I balle de chapeaux et de souliers.
- 9 haches.
- 3 pêles et trois pioches.

(15)

- 1 ballot contenant habillemens et linge pour les deux sexes.
- 18 aunes de drap.
 - 8 mi-laine.
- 14 de toile.
- 237 mouchoirs de poche et de col.
 - 13 manteaux et mantelets pour femme.
- 255 coiffes de femme ou béguines.
 - 43 jaquettes.
- 105 jupes et jupons.
 - 43 couvertures de laine.
 - 2 couvertes de lit.
 - 2 coëtres.
 - I fourre.
- 65 robes et jupes pour enfant.
- 369 paires de bas.
 - 74 -- culottes et pantalons.

 - 4 de gants.

 I de guêtres.
 - 3 de poches.
 - 6 de souliers.
 - 1 de bottes.
 - 60 bonnets de laine et de coton.
 - 68 vestes on gilets.
 - 95 habits d'hommes et d'enfans.
 - 3 enveloppes d'enfans.
 - 3 brassières.
- 159 chemises de femmes.
 - 91 ——— d'hommes.
 - 22 --- de filles.
 - 7 de garçon.
- 26 tabliers.
- 75 draps de lit.
 - 6 nappes.
- 12 carmagnoles.
 - 3 surtouts.
 - vestes ou corsets de femmes.
- I paquet de linge d'enfans.
- 29 robes de femmes.
 - i capotte de bath.

- I cravatte.
- I pelisse.
- 1 baloise.
- 2 marmites.
- 2 casseroles.
- 1 pelle-à-feu.

- paire de caleçon.'
 lingets blancs.
 robe d'enfans.
 paquet de linge.
 petits paquets de hardes.
- 2 rideaux.

DISTRICT DE MORGES.

COMMUNES.

Secours en argent.

Morges,	${ m R}_{ m e arphi u}$ de co	ette (Cor	nm	une.	IL. 736	18 f.
Echichens,	de même.				•	10	10
	de même.			•	•	24	
Villars sous							
	de même.		•	•	•	16	••
	de même.	•	•.	•	•	21	3
Mollens,	de même.	•		•	•	8	6
•						L. 816	17

Secours en habillemens.

Morges, Reçu de cette Commune deux tonneaux remplis de hardes et de linge, pesant dix quintaux, et deux paquets de hardes.

Ces effets étant arrivés avant la formation des Comités, et ayant été acheminés de suite pour Sion, on n'en a aucun détail.

DISTRICT DE MOUDON.

COMMUNES. Secours en argent.

Moudon,	R	LEÇU	de cei	te	Com-		
•		mune.			L. 532	12 f.	1 6 d.
Abbaye de Ros-					1 "		
sanges,		même.		•	12	I	l
Brenles.	de	même.			18	1	l
Bussy,	de	même.	•		16	11	۱
Champtauraz,	de	même.	•		14	10	6
Chavannes,	de	mėme.			7	6	!
Chezales,	de	même.		•	7 8	18	
Combremont-					1		
le-petit,	de	même.	•	•	5	16	
Cremier,	de	même.	•	•	11	16	
Courtilles,	de	même.	•	•	21	3	
Denez y ,	de	mêm e.	•	•	,.	5	
Dompierre,		même.	•		5	4	
Forel,	de	même.	•	•	20	17	¦
Granges,	de	même.	•	•	I	18	
Hermanches,		même.	•	•	24	10	
Lovatens,	de	même.	•	•	3	13	
Lucens,	de	même.	•	•	41	5	! . .
Martheranges,	de	même.	•		6	4	
Oulens ,	de	même.	•		i 9	5	6
Prevonloup ,	de	même.	•	•		8	••
Rossans ,	de	même.	•	•	5	5	••
St. Cierge,	de	même.	•	•	12	15	••
Sarzens,	de	même.	•	•	7 6	2	
Sedáil les ,	de	même.		•	6	3	
Sottens,	de	même.	•	•	5	••	••
Syens,	de	même.	•	•	5	٠.	
Treytorrens,	de	même.	•	•	1	3	
Villars - le-					1		
Comte,	de	même.	•	•	4	7	
	sui	t ci-cor	itre	•	L. 808	19	6 d.

Communes	` ' '			
	suite et monter d			
*****	ci-contre	L. 808	19	6 d.
Villars-Men-				
draz,		9	8	.
Villarzel,		10	I	••
Vuicherens,		8	4	••
•	Reçu en outre des Communes de ce			
	District avant la			
	formation du Co-			
	mité, et dont on		i	
	n'a pas gardé note.	124	ı	6
	• 0	L. 960	14 f.	
	•			
	Secours en denre	ées.		
Boulens,	11 quarterons de po	ommes-de_	terre.	
Bussy,	$\frac{1}{2}$ —— de pois.			
Chavannes,	14 —— de pomm	es-de-terre		
Chapelles,	13 —— dites. 14 —— dites.			
Chezales,				
Gamilana a	4 —— de moitié	•		
Combremont- le - grand,	T4	1 .		
ie - grana,	14 —— de pomm du lard et de la	es-de-terre	2,	
Combremont-	du latu et de la	viande sa	lee.	
le-petit,	un quartier de l	ard of do	ur nièca	. d.
7	bœuf salé.	arti ct uc	ux piece	s ue
	7 quarterons de sei	gle.		
	12 — de mécle,	d'orge et	avoine.	
	I petit sac de lentil	lles.		
Cremier,	16 quarterons de po	mmes-de-t	erre.	
C 111	2 — de seigle.	4		
Courtilles,	7 —— de pomme	es-de-terre	•	
$oldsymbol{Dompierre}$,	6 —— dites.			
	I — de seigle.	d) augus		
Granges,	3 — de mécle, 22 — de pomme	u orge et	u avoine	3
0.000	1 — de moitié.	.3-uc-le11e.	•	
Hermanches,	11 — de pomme	es-de-terre		
	$11\frac{1}{2}$ — de moitié.	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	•	
	4 as morrie,			

Communes.	(20)
Lucens,	36 quarterons de pommes-de-terre.
•	2 — de froment.
	1 — de seigle.
	1 — de mécle.
	1 — de pois, et une pièce de viande
20.1	salée.
Martheranges,	5 — de pommes de terre.
	de seigle. 5½ — de mécle, d'orge et d'avoine. g — de pommes de terre.
Moudon,	de meete, dorgs et d'avenue
monath,	13 — de moitié.
	13 —— de seigle.
	de seigle. de grus et un sachet de haricots
	secs.
	3 — de pois et de graines de jardin.
	7 — de lentilles, 34 livres de lard
•	et un dit.
Nevruz,	22 — de pommes de-terre.
	$19\frac{1}{3}$ — de seigle.
Prevonloup,	de moitié. de seigle.
Seigneux,	I — de seigle.
Sottens,	10 — de mécle, d'orge et d'avoine.
Syens,	4 ——— de pommes-de-terre.
Thierrens,	20 —— dites. 17 —— de seigle.
	17 —— de scigle.
	9½ — de mécle, d'orge et d'avoine.
	ıı —— de seigle.
Villars Brania,	1 —— dit.
Villars - le-	de nommer de terre
Comte,	22 — de pommes-de-terre. 7 — de mécle, d'orge et d'avoine.
19711 . 3 face	7 —— de medie, d'orge et d'avonies
Villars-Men-	5 de pommes-de-terre.
draz,	40 —— dites.
Vuicherens,	4 — de mécle, d'orge et d'avoine.
\$ 6.	Reçu en outre de quelques Communes
	de ce District, dont on n'a pas de note
	exacte.
	1 quarteron de pommes-de-terre, et 41
	1 (marteron tie ponimes acceptance)

COMMUNES. Secours en hardes et autres effets. 2 chemises. Bussy. Chavannes, I sac vide. 1 paire de culottes et de bas. Chezales. 2 robes de chambre. 1 corset et une chemise. I drap de lit. Combremontle-grand. 4 vestes ou gilets. 4 paires de culottes. I - paire de guêtres. 4 vestes ou corsets. I mantille. I coiffe. 6 chemises. 7 paires de bas. 1 — de souliers. I tablier, une couverte et une nappe, I pièce mi-laine. 3 draps de lit. 5 mouchoirs. Combremontle-petit. 3 sacs vides. 6 vestes ou gilets. 1 robe de femme. 4 jupes. vestes ou corsets. 2 coiffes. is chemises. i paire de souliers. 3 livres de cuir. 1 paire de gants. 6 tabliers. 3 nappes et deux serviettes. 4 draps de lit. 6 mouchoirs et quelques échevettes de fil. Cremier , I habit.

2 vestes.

2 paires de culottes.

```
COMMUNES.
                       ( 22 )
               I jupe et un tablier?
   Cremier.
                2 corsets.
                4 chemises.
                I paire de bas.
                I mouchoir et un drap de lit.
    Denezy,
                3 habits.
                4 vestes ou gilets.
                9 paires de culottes.
                I jupe et deux tabliers.
               10 corsets.
                2 coiffes et un mouchoir.
               18 chemises.
                6 paires de bas.
 Dompierre,
                I habit et deux vestes.
                3 paires de culottes.
                I jupe et un tablier.
               17 corsets ou vestes de femmes.
                4 chemises.
                1 paire de bas.
                2 habits et quatre paires de culottes.
   Granges,
                4 corsets.
               10 chemises.
                6 paires de bas.
                3 paires de souliers.
                1 tablier.
                2 nappes et un drap de lit.
Hermanches.
                2 sacs vides.
                4 vestes ou gilets.
                1 paire de culottes.
                I jupe et quatre corsets.
                I chemise.
                I paire de bas et de souliers.
                2 habits et neuf vestes ou gilets.
   Lovatens.
                5 paires de culottes.
                3 vestes de femme.
               14 chemises.
                T tablier.
                8 vestes ou gilets.
     Lucens.
                4 paires de culottes.
                7 bonnets.
                I veste ou corset.
```

```
COMMUNES.
                       ( 23 )
    Lucens,
               2 coiffes.
               6 chemises.
              14 paires de bas.
               2 — de souliers.
                I chapeau.
               I nappe et une serviette.
               4 mouchoirs.
Martheranges,
               i paire de culottes.
   Moudon,
              18 habits.
              56 vestes ou gilets.
              23 paires de culottes.
               I - de pantalon.
              13 bonnets d'hommes et de femmes.
               i robe de chambre.
               9 sacs et sept tonneaux vides.
              19 jupes.
              32 vestes ou corsets.
               2 mantilles.
              17 coiffes.
              83 chemises.
              61 paires de bas.
               5 — de souliers.
               3 — de sabots.
               2 brassières d'enfant.
               4 paires de gants.
               6 tabliers
               I chapeau et un passe-montagne.
               3 napes et trois serviettes.
               2 poches et un blanchet.
              10 aunes de toile.
              13 - de ratine.
               4 - de mi-laine.
              10 draps de lit.
              24 mouchoirs et un col.
   Neyruz,
               I habit et une chemise.
    Oulens.
               I gilet et une paire de guêtres.
              4 vestes ou corsets de femmes.
               s chemises.
Prevonloup,
               2 paires de culottes.
               I jupe.
               5 chemises et une paire de bas.
```

```
( 24 )
COMMUNES.
                I habit et une paire de culottes.
    Rossans.
                1 paire de bas.
                I habit.
 St. Cierge,
                7 vestes ou gilets.
                5 paires de culottes et six paires de bas.
                robe de femme.
                2 jupes.
                7 vestes ou corsets de femme.
               23 coiffes.
               27 chemises.
                1 brassière d'enfant.
                1 paire de gants.
                4 draps de lit.
                6 mouchoirs.
               10 livres de rites.
                 9 — d'étoupes et trois échevettes de fil.
                 I sac rempli d'habits et de linge.
     Sottens.
                I habit et quatre vestes ou gilets.
      Syens,
                 1 paire de culottes.
                2 chemises et un tablier.
   Thierrens.
                 I habit et deux vestes.
                 I paire de culottes.
                 3 vestes ou corsets de femme.
                 8 chemises.
                 1 paire de bas et des souliers.
                 1 drap de lit.
                 5 chemises.
 Treytorrens,
 Villars-Brama,
                 2 habits.
                 3 vestes ou gilets.
                 4 paires de culottes.
                 4 vestes ou corsets.
                 4 chemises.
                 1 paire de bas.
   Villars - le-
                 2 gilets et deux paires de culottes.
       Comte,
                 s chemises.
                 I drap de lit.
   Vuicherens,
                 1 chemise.
                  1 paire de bas.
                                                De différens
```

(25)

Reçu en outre de différens endroits de ce District

- 4 vestes ou gilets.
- 20 vestes ou corsets de femme.
 - I mantille.
- 13 coiffes.
 - 3 paires de souliers.
- 10 tabliers.
- 6 mouchoirs.
- 9 paires de culottes.

DISTRICT DE NYON.

Communes.

Secours en argent.

Nyon, Reçu de cette Commune. L. 97 f. 458 I. 555 I 1.

Secours en hardes.

- 1 caisse remplie de hardes, pesant cinq quintaux.
- i dite et deux paquets, pesant ensemble trois quintaux.

DISTRICT D'ORBE.

Comme		0						r-r	
Communes.	7)		011rs					. I.	
Orbe,	KE	ÇU pç	our m	on	tant	de la	col	lect e	faite
	dans	cette	Com	mı	ıne.	L. 2	12	f.	d.
Romainmotier,	de n	iême.				1	7		
l'alorbe,	de n	iême.			•	1	21	14,	١
Vaulion ,	de n	iéme.			•	l	25	14	
Brétonnière,		iéme.			•		12	4	
Agiez,		iême.	•		•	'	3		,.
Arnez,		îême.			•		5	8	
,		iême.		•	•	1	40	12.	
Rances,	de m			•	•		21	3	6
Sergey,			•	•	•		8		
0 ' '	de n	iêm e.		•	•		25	·.	
Les Clées et		_			.	'			
Russille,	de n		•	٠	•		3	2	.•
	de m		•.	•	• .		3 7 9	18	••
	de m		•	٠	•		9	••	••
	de m		•	•	•			3	••
	de m	-	. •	•	•		45	10	••
Ballaigues,	de m	eme.	•	•	•		I	16	• • •
				•		L. 6	59 l	4	6
	•		,		, . .				
•	Se	cours	en d	enr	ees.				
Orbe ,	14 q	uintau	x pe	san	t, ta	nt en	grai	nes qu	ı'en
•		omme					•	•	
Romainmotier,	2 q1	uarter	ons. d	le j	omn	nes-de	-ter	re.	
Valorbe,	20 -		dites.						
	6 -		de gr	ain	e mê	èléc.			
Vaulion ,									
Jurien,						le-teri	re.		
.4	4 -				S.				
Bretomnières,	13 -		dites.						
Croix,						de-ter	re.		
_									
Agiez,	6 -		de po	omi	mes-c	-			
						1.	2		

COMMUNES.	(28)
Agiez.	8 quarterons de grains.
Arnez,	7 —— dits.
Bofflens ,	2 — de pommes de terre.
	$\frac{1}{2}$ — de grains.
Envy,	6 — de pommes-de terre. 4 — de grains.
	4 —— de grams.
Rances,	10 — de pommes-de-terre.
~· 11	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
Lignerolles,	10 —— dits.
Les Clées et	-01 1:4-
Russilles,	$18\frac{1}{4}$ — dits.
Montcherand,	1 —— de pommes-de-terre. 8 —— dits.
Chavornay,	de grains.
Ballaigues,	22 —— de nommes de terre
duming nex ,	33 —— de pommes-de-terre. 28 —— de grains.
,	de grains.
•	Secours en hardes et autres effets.
	43 habits d'hommes. 56 vestes et gilets.
	79 paires de culottes et pantalons.
	26 chemises d'hommes.
	45 paires de bas.
	3 — de guêtres.
	44 petits objets pour enfants.
	21 chemises d'enfant.
·	5 paires de souliers pour enfant.
	1 rideaux de lit complets.
•	6 couvertes de lit.
	4 foures de coitres.
2	1 manteau de drap.
	10 paires de souliers pour hommes.
	32 jupes.
	8 robes.
	3 mantilles.
	58 corsets et vestes pour femmes.
	2 robes d'enfans.
	44 chemises pour femmes.
	23 draps de lit.
	13 nappes et serviettes.

40 coiffes et béguines. 26 mouchoirs.

20 divers objets. 80 paires de bas.

I foure de coussin.

2 paires de souliers pour femmes.

3 coitres.

I foure de duvet.

12 chapeaux.

4 pelles.

DISTRICT D'ORON.

Communes. Secours en argent.

Oron-la-Ville,	Δ	fourni			I L. 26	1 7 f.	ı d.
•	4.		•	•	1	(1.	
Corselles,	de	même.	•	•	55	7 1. 2	
$oldsymbol{\mathit{Vuibroye}}$,	de	même.	•	÷	6	9	
Tavernes,	de	même.		•	1	15	
Chatillens,	de	même.			6	6	6
Essertes,	de	même.	٠.	•	4	4	
Culayes,	de	même.			8	4	
Palésieux,	de	même.		•	19	7	6
Ecottaux,	de	même.		•	4	10	
Montprevaire,	de.	même.		٠.	8	••	
La Royere,		même.		•	1	16	••
Serrion,	de	même.		•	3	15	
Ferlens,	de	même.		•	2	14	••
Carouge,	de	même.	•	•	6	7	9.
Ropraz,	de	même.			7	16	••
Mézières,	de	même.			14		
Maracon,	de	même.		•	8	14	••
Fulliens,	-	même.			8	9	••
,					T	-([
•				_	L. 193	10 1.	••

Secours en denrées.

Oron la-Ville,	I quarteron de messei.
	2 — d'avoine.
Vuibroye,	1 — de messel.
•	I — d'avoine.
	1 — de pommes-de-terre.
Carouge,	9½ — de moitié.
	$4\frac{1}{3}$ — de mécle.
	i [*] jambon.
Palézieux,	9½ quarterons d'avoine.
•	2 d'orge.
	de poisettes.

Communes.	(31)
Palézieux,	9 quarterons de pommes-de-terre.
Ecoteaux,	10 —— d'avoine.
	ı — d'orge.
T 7) 1	17 — de pommes-de terre.
La Royêre,	2 — d'avoine mêlée.
	i —— d'orge.
Ferlens,	5 —— de pommes-de-terre. 1 —— de messel.
10,000,	I —— d'avoine.
	3 — de pommes-de-terre.
Ropraz,	$2\frac{1}{2}$ — de messel.
2.	3 —— d'orge.
	Secours en hardes.
	Secours en nuraes.
Oron-la-Ville,	I habit.
_	3 chemises.
Chatillons,	3 habits.
	2 vestes.
.*	I jaquette.
	I paire de culottes.
	2 — de bas. I — de souliers.
Carouge,	4 chemises.
Carouge,	I casaque.
	I paire de souliers.
Palesieux,	2 chemises.
,,	I drap de lit.
	I robe.
	1 paire de souliers pour enfant.
	I — de bas.
Ecoteaux,	1 chemise.
Essertes,	2 dites.
Vulliens,	1 dite.

DISTRICT DU PAYS-D'EN-HAUT ROMAND.

COMMUNES.

Secours en argent.

Château-d'Œx, Rossinière, Rougemont,	Regu de d	ette	Con	nm	une.	L. 288	17 f.
Rossinière,	de même.	•	•		•	25	. 8
Rougemont,	de même.	•	•	•	•	72	··-
						L. 386	5 f.

Sécours en denrées.

Château-d'Œx, 362 livres de fromage.

Rougemont, 370½— dit.

Rossinière, 33— dit.

Secours en hardes et autres effets.

Château-d'Œx, 66 Chemises diverses.

- I couverture neuve.
- 4 dites vieilles.
- 39 aunes de toile.
 - ¿ échevettes de fil.
- 17 traversiers.
 - 1 Oreiller de plumes.
 - I robe en indienne.
- 31 paires de bas de laine et de fil.
 - 3½ aunes de drap en deux coupons.
 - 1 coupon durance.
 - 3 brassières.
 - I bonnet d'enfant.
 - I de coton.
 - 2 coiffes de nuit.
 - 1 paires de mites.
 - 1 mouchoir de soie.
 - 2 robes d'enfant.
- 54 draps de lit.
 - 1 nappe.

(33)

- 2 essuie mains.
- 20 vestes pour hommes.
- 7 paires de culottes.
- 16 habits d'hommes.
- 23 vestes ou corsets.
 - 6 dites sans manches.
 - 2 jupes.

Rougemont,

- 11 habits d'homme.
- 12 vestes d'homme.
- 17 vestes ou corsets pour femmes.
- i blanchet.
- I jupe.
- 1 paire de culottes.
- 2 aunes de drap brun.
- 17 paires de bas.
 - 1 de guêtres.
 - I livre de laine filée.
 - 1 bonnet de cuir.
 - 1 tablier de femme.
 - 25 draps de lit.
 - 6 foures de traversier.
 - I couverture de limoges.
 - 17 chemises d'homme.
 - 12 —— de femme.
 - 3 aunes de toile pour chemises. 8 chemises.

Rossinière,

- 4 draps de lit.
- 1 foure de coussin.
- 1 déshabillé de camelot.
- I mouchoir.
- 3 tabliers.
- I habit et gilet de cotonne.
- I nappe.
- 1 jaquette.
- 1 paire de bas.
- 1 veste pour femme.

Des Citoyens de la Commune du Château - d'Ex ont voituré une partie des susdits effets gratis jusqu'à Vevey.

E

DISTRICT DE ROLLE.

Communes.	Secours en ar	rgent.		
Rolle,	Reçu pour mor	itant de la co	llecte l	faite
	dans cette Commun	ie. L. 943	11	d.
Perroy,	de même	. 38	6	••
	de même	. 32	5	••
Tartegnin,	de même.	. 24	5 8	
	de même		18	6
	de même.	. 78	3	6
	de même.	125	7	
Luins,	de même	. 71	11	
Bursinel,	de même	. 8	9	
Dullit,	de même	. 10	5	
Burtigny,	de même	. 38	5	••
Marchissy,		. 21	Ś	••
Longirod,		. 1 13	8	
5 - 7		L. 1469	2 f.	•••

Secours en denrées.

Gilly, Reçu d'une citoyenne de cette Commune trois coupes de blé.

Secours en hardes.

15 paquets contenant différentes hardes, dont il n'existe pas de note.

DISTRICT DE LA VALLÉE DU LAC DE-JOUX.

Co	M	M	e t	N.T	DC
\sim	111	ΙY	U	N	LS.

Secours en argent.

Le Lieu,	REÇU de ce de même.	tte (Con	nmı	une.	L.	39	3	ſ.
L'Abbaye,	de même.	•	•		•	1	102	10	
Le Chenit,	de même.	٠.	•	•	•		28	2	
	y ·					L.	169	15	ſ.
	in .								_

Secours en hardes.

Le Chenit, quelques chemises et vieux habits.

DISTRICT DE-LA-VAUX.

COMMUNES.

Secours en argent.

Cully, Villette et St. Saphorin, REQU de ces Communes.

Lutry, — de cette Commune.

1 10. 302	
L. 362	c f
, IS S	••.,
L. 207	5 🕏

Secours en hardes et autres effets.

Cully, 2 gros paquets de linge et de hardes pesant ensemble 170 livres, dont nous ignorons le contenu.

Lutry,

- 4 jupes.
- 16 vestes pour femmes.
 - 2 corsets.
 - s béguines.
- 30 coiffes blanches.
 - I dite noire.
 - I dite de gaze.
 - i jeunesse.
- I tablier.
- 10 mouchoirs.
- 12 habits pour hommes?
 - 6 vestes.
 - 2 cols blancs.
 - 1 gilet de molleton.
- 10 pantalons ou culottes.
 - 5 habits de garçon.
 - 2 robes et vestes d'enfant."
- 2 bonnets et brassières.
- 22 chemises.
- 10 bonnets d'homme.
- 24 paires de bas.
- 19 draps de lit.
- 2 chapeaux.

(37)

Chexbre,

2 draps de lit.

5 chemises.

4 paires de bas d'été.

4 — de bas d'hiver.

2 jupes.

I jaque.

I jeunesse.

7 coiffes.

I mouchoir de col.

2 --- de poche.

I gilet de molleton.

3 vestes pour hommes.

2 — pour femmes.

2 habits.

I cassette de fer.

1 marmite.

I pioche.

1 scie.

1 paire de souliers.

DISTRICT DE

COMMUNES.

Secours en argent.

Vevey,	Reçu pour montant des dons faits par plu-				
	sieurs Citoyens de d	ette Com-	_	· ·	
	mune	L. 1545	18 f.	6 d.	
•	— pour le produit				
	d'une représenta-				
	tion de comédie.	50		••	
	— d'un particu-	•			
	lier pour un ap-	l ·			
	prentissage.	100			
	On peut compter				
	de recevoir encore				
	pour souscriptions				
	à mois de divers				
	particuliers de cet-		i		
	Commune, L. 238.				
Vaytaux,	reçu pour montant				
	de sa collecte	90	17	••	
	de même		10	••	
	de même.	9	3	••	
St. Legier,	de même	140		••	
La Tour-de-		•			
Peils,	de même	44	I*3	••	
Joi g n y ,	de même	i s	·.		
Chevalaires,	reçu des écoliers				
	de ce hameau.	3		••	
		L. 1995	<u>ı f.</u>	6 d.	
	<u>-</u>				

Secours en denrées et autres effets.

3 balles de ris. Tevey,

2 gros sachets de blé.
1 ballot gruaux et habermehl.
2 — de fruits secs.

(39)

Vevev.

1 sachet rempli de farine.

I — d'haricots.

I fromage pesant 12 livres.

4 quarterons de pommes-de-terre.

II ——— d'orge.

I marmite en fer.

I hache et une scie à main.

1 paquet contenant du lard et d'autres provisions de bouche.

Secours en hardes, linge et étoffes.

Vevey et ses

- environs. 1 balle contenant du drap, du bath et de la flanelle.
 - 4 paquets de hardes et de linge, spécialement destinés pour le Couvent des Religieuses Urselines de Brigue.
 - I dit contenant divers effets destinés pour les habitans du Vallais pillés lors de la première campagne.
 - 4 paquets de hardes sans indication.
 - 21 aunes de flanelle en blanc et noir.
 - 7 --- en vert et noir.

r — toile rousse.

21 - dite mi-blanc.

13 - dite blanche.

 $9^{\frac{2}{3}}$ — de molleton.

8½ — de drap vert foncé.

II — de flanelle.

I couverte et un drap de lit contenant divers effets.

34 habits pour hommes.

35 vestes ou gilets pour hommes.

I paires de culottes.

4 - pantalons de drap blanc.

de guêtres noires.

6 habits pour enfans.

9 vestes ou gilets pour enfans.

10 paires de culottes ——

9 robes pour femmes.

11 jupes et jupons.

(40)

Vevey et ses environs.

- 1 jupe de flanelle avec d'autres effets y attachés.
- 17 vestes et brassières.
- 41 chemises pour femmes.
- 18 --- pour hommes.
- 28 pour enfans.
- 19 coiffes blanches.
- 20 noires.
- 12 de couleur.
- 6 béguines.
 - o beguines.
 - 4 paires de poches.
- 48 de bas pour hommes.
- 30 dits pour femmes.
- 28 dits pour enfans.
- 16 bonnets de coton pour hommes.
- 47 mouchoirs.
 - 8 tabliers.
- 5 nappes.
- 12 serviettes.
 - 3 draps de lit.
 - s couvertes de laine.
 - f d'indienne.
 - 1 grand manteau à poudre.
- 7 chapeaux.
- 21 paires de souliers.
 - I de demi-bottes.
 - i serviette liée contenant des hardes et des provisions.
 - 1 rouleau de 12 livres de cuir.
 - I veste de cotonne et autres hardes cousus ensemble.
 - I surtout en bath brun.
 - 1 mantille noire.
 - 2 capottes de flanelle.
 - I sac contenant divers effets.
 - I vieille tapisserie de laine.

Vaytaux,

I gros et un petit paquet de hardes et de bon linge.

DIS	TRICT	D' Y	VER	D O N	1.
Communes.	Secour.	s en ar	gent.		
Tverdon,				• • •	
Tueraon,	Reçu de	cette	Jom-	. c	1 1
Cronex,	de même.	• •	L. 296	4 f.	d.
Suchy,	de même.	• •	15	6	
Valleyre-sous-	de meme.		13		
Montagny,	de même.		10	1.	1
Essert et Vil-	do incino.	•	10	13	"
lard - sous-				l	
Champvent,	de même.	1 .	6	2	1.
Chamb!on,	de même.	Section 1	7	10	"
Bercher,	de même.		16	12	i ::
Epautaire,			i	10	"
Belmont,	de même.		I	4	
Valleyre-sous-	. •			1 '	"
Ursin,	de même.		9	1	i
Gressy,	de mêm e.	•	19	3	
Sussevaz,	de même.	• 27.	8	6	
Pailly,	de même.		7	ر2،	l
Roveray ,			21	2	
	de même.		2	10	1
Ursin,	de même.		4		
	de même.		6	r	
Arissoulaz ,	de même.	• •	I	6	
Essertine,	de même.	• •	14	8	Ī
Prahin.	de même.	• •	7、	2,	
	de même.		20	2	
	de même.		10	3	
	de même.	• •	2	I	
	de même.		10	16	6
Demoret,	de mème.	• •	30		••
Chêne et Pa-	1 .			1	
	de même.		5	••	••
Gossens,	de même.	• •	••	J 2	••
Chavanne-le-	J		_		
Chêne,	de même.	• • •	10	••	••
Ependes,	de même.	• •	6		••
	•	j	L. 561	16 1.	6 d.
			-		

F

COMMUNES. Secours en denrées. Yverdon, 8 quarterons poisettes.

23 — de froment. 49 — d'orge ris. 16 — d'orgée. 4 — de poires seches. 4 — de haricots secs. Pailly, 17 — de blé. 8 de graines de printems mélées. 1 petit sac de pois. 1 pièce de viande salée. Sucevaz, 19 quarterons de pommes-de-terre. Belmont, 82/3 — de messel. 181/6 — de graines mêlées. Gressy, 2 — de froment. 3 — de graines mêlées. 7 — d'orgée. Epantaire, 22/4 — de messel. 6 — d'orgée. Oppens, 10 — de seigle. 1 — de graine de moulin. Chanex, 25 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de seigle. Donneloye, 4 — de messel. 10 — de messel. 10 — de racines. 1 — de pois. 1 — de pois. 1 — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Prabin, 10 — d'orgée. Prabin, 19 — de seigle. Prabin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel. 6 — d'orgée. Prabin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel. 6 — d'orgée.	Yverdon,	8 quarterons poisettes.
16	-	23 — de froment.
## A company of the hardest secs. Pailly 17		49 —— d'orge ris.
## A company of the hardest secs. Pailly 17	•	16 — d'orgée.
## A company of the hardest secs. Pailly 17		4 — de poires seches.
Pailly, 17 — de blé. 8 de graines de printems mélées. 1 petit sac de pois. 1 pièce de viande salée. Sucevaz, 19 quarterons de pommes-de-terre. Belmont, 8\frac{3}{3} — de messel. 18\frac{1}{6} — de graines mêlées. Gressy, 2 — de froment. 3 — de graines mèlées. 7 — d'orgée. Epautaire, 2\frac{2}{4} — de messel. 6 — d'orgée. Oppens, 10 — de seigle. 1 — de graine de moulin. Chanex, 25 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de messel. 10 — de messel. 10 — de racines. 1 — de pois. 1 — de pois. 1 — d'orgée. Vrsin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — gle seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prabin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		4 — de haricots secs.
8 de graines de printems mélées. 1 petit sac de pois. 1 pièce de viande salée. Sucevaz, 19 quarterons de pommes-de-terre. Belmont, 8\frac{3}{5} \top de messel. 18\frac{1}{6} \top de graines mêlées. Gressy, 2 \top de froment. 3 \top de graines mèlées. 7 \top d'orgée. Epautaire, 2\frac{2}{4} \top de messel. 6 \top d'orgée. Oppens, 10 \top de seigle. 1 \top de graine de moulin. Chanex, 25 \top de pommes-de-terre. 9 \top d'avoine. 5 \top de messel. 10 \top de messel. 10 \top de racines. 1 \top de pois. 1 \top d'orgée. Ursin, 10 \top d'orgée. Arrisoula, 4 \top de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 \top d'orgée. Prabin, 19 \top de seigle. Pomy, 10 \top de pommes-de-terre. 2 \top de messel.	Pailly.	17 de blé.
I petit sac de pois. I pièce de viande salée. Sucevaz, 19 quarterons de pommes-de terre. Belmont, 8\frac{2}{3} \top de messel. 18\frac{1}{6} \top de graines mêlées. Gressy, 2 \top de froment. 3 \top de graines mêlées. 7 \top d'orgée. Epautaire, 2\frac{3}{4} \top de messel. 6 \top d'orgée. Oppens, 10 \top de seigle. 1 \top de pommes-de-terre. 9 \top d'avoine. 5 \top de seigle. Donneloye, 4 \top de messel. 10 \top de pommes-de-terre. 1 \top de pois. 1 \top d'orgée. Arrisoula, 4 \top d'orgée. Arrisoula, 4 \top d'orgée. Prabin, 19 \top de seigle. Pomy, 10 \top de pommes-de-terre. 2 \top de messel.	(J)	
I pièce de viande salée. Sucevaz, 19 quarterons de pommes-de terre. Belmont, 8\frac{2}{3} \qquad de messel. 18\frac{1}{6} \qquad de graines mêlées. Gressy, 2 \qquad de froment. 3 \qquad de graines mêlées. 7 \qquad d'orgée. Epautaire, 2\frac{3}{4} \qquad de messel. 6 \qquad d'orgée. Oppens, 10 \qquad de graine de moulin. Chanex, 2\frac{5}{4} \qquad de pommes-de-terre. 9 \qquad d'avoine. 5 \qquad de messel. 10 \qquad de pommes-de-terre. 1 \qquad de pois. 1 \qquad d'orgée. Arrisoula, 4 \qquad de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 \qquad d'orgée. Prabin, 19 \qquad de seigle. Pomy, 10 \qquad de pommes-de-terre. 2 \qquad d'avoine. Pomy, 10 \qquad de pommes-de-terre. 2 \qquad de messel.		
Sucevaz, 19 quarterons de pommes-de-terre. Belmont, 8\frac{2}{3} \top de messel. 18\frac{1}{6} \top de graines mêlées. Gressy, 2 \top de froment. 3 \top de graines mêlées. 7 \top de graines mêlées. 7 \top de graines mêlées. 7 \top de messel. 6 \top d'orgée. Oppens, 10 \top de seigle. 1 \top de pommes-de-terre. 9 \top d'avoine. 5 \top de seigle. Donneloye, 4 \top de messel. 10 \top de pommes-de-terre. 1 \top de pois. 1 \top de seigle. Ursin, 10 \top d'orgée. Arrisoula, 4 \top de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 19 \top de seigle. Poiny, 10 \top de pommes-de-terre. 2 \top de messel.		I pièce de viande salée.
Belmont 8\frac{2}{3}	Sucevaz.	19 quarterous de nommes-de-terre.
Gressy, 2 — de graines mêlées. Gressy, 2 — de froment. 3 — de graines mêlées. 7 — d'orgée. Epautaire, 2 ³ / ₄ — de messel. 6 — d'orgée. Oppens, 10 — de seigle. 1 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de messel. 10 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. 1 — de racines. 1 — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		
Gressy, 2 — de froment. 3 — de graines mèlées. 7 — d'orgée. Epautaire, 2\frac{3}{4} — de messel. 6 — d'orgée. Oppens, 10 — de seigle. 1 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de messel. 10 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. 1 — de racines. 1 — de pois. 1 — d'orge. 17\frac{1}{2} — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		
de graines mèlées. 7 — d'orgée. Epautaire, 2\frac{3}{4} — de messel. 6 — d'orgée. Oppens, 10 — de seigle. 1 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de messel. 10 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. 1 — de racines. 1 — de pois. 1 — d'orge. 17\frac{1}{2} — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.	Gressy.	2 — de froment.
Oppens, 10 — de seigle. I — de graine de moulin. Chanex, 25 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de seigle. Donneloye, 4 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. I — de racines. I — de pois. I — d'orge. 17½ — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		3 — de graines mêlées.
Oppens, 10 — de seigle. I — de graine de moulin. Chanex, 25 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de seigle. Donneloye, 4 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. I — de racines. I — de pois. I — d'orge. 17½ — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.	•	7 —— d'orgée.
Oppens, 10 — de seigle. I — de graine de moulin. Chanex, 25 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de seigle. Donneloye, 4 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. I — de racines. I — de pois. I — d'orge. 17½ — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.	Epautaire,	$\frac{2^3}{4}$ — de messel.
Chanex, 25 — de graine de moulin. Chanex, 25 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de seigle. Donneloye, 4 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. 1 — de racines. 1 — d'orge. 17½ — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		6 — d'orgée.
Chanex, 25 — de graine de moulin. Chanex, 25 — de pommes-de-terre. 9 — d'avoine. 5 — de seigle. Donneloye, 4 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. 1 — de racines. 1 — d'orge. 17½ — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.	Oppens,	
Chanex, 25 —— de pommes-de-terre. 9 —— d'avoine. 5 —— de seigle. Donneloye, 4 —— de messel. 10 —— de pommes-de-terre. 1 —— de racines. 1 —— d'orge. 17½ —— de seigle. Ursin, 10 —— d'orgée. Arrisoula, 4 —— de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 —— d'orgée. Prahin, 19 —— de seigle. Pomy, 10 —— de pommes-de-terre. 2 —— de messel.	71	
9 — d'avoine. 5 — de seigle. Donneloye, 4 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. 1 — de racines. 1 — d'orge. 17½ — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. 14 — d'avoine. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.	Chanex,	25 — de pommes-de-terre.
5 — de seigle. Donneloye, 4 — de messel. 10 — de pommes-de-terre. 1 — de racines. 1 — de pois. 1 — d'orge. 17½ — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. 14 — d'avoine. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		
de pommes-de-terre. I — de racines. I — de pois. I — d'orge. 17½ — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. 14 — d'avoine. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		
10 —— de pommes-de-terre. 1 —— de racines. 1 —— de pois. 1 —— d'orge. 17½ —— de seigle. Ursin, 10 —— d'orgée. Arrisoula, 4 —— de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 —— d'orgée. Prahin, 19 —— de seigle. 14 —— d'avoine. Pomy, 10 —— de pommes-de-terre. 2 —— de messel.	Donneloye,	4 —— de messel.
I — de pois. I — d'orge. 17½ — de seigle. Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. 14 — d'avoine. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.	•	10 — de pommes-de-terre.
Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. 14 — d'avoine. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		I — de racines.
Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. 14 — d'avoine. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		1 —— de pois.
Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. 14 — d'avoine. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.		I — d'orge.
Ursin, 10 — d'orgée. Arrisoula, 4 — de seigle. Valleyre-sous- Ursin, 13 — d'orgée. Prahin, 19 — de seigle. 14 — d'avoine. Pomy, 10 — de pommes-de-terre. 2 — de messel.	•	17½ — de seigle.
Valleyre-sous- Ursin, 13 —— d'orgée. Prahin, 19 —— de seigle. 14 —— d'avoine. Pomy, 10 —— de pommes-de-terre. 2 —— de messel.	Ursin,	10 — d'orgée.
Ursin, 13 —— d'orgée. Prahin, 19 —— de seigle. 14 —— d'avoine. Pomy, 10 —— de pommes-de-terre. 2 —— de messel.	Arrisoula,	4 — de seigle.
Prahin, 19 —— de seigle. 14 —— d'avoine. Pomy, 10 —— de pommes-de-terre. 2 —— de messel.	Valleyre-sous-	
Pomy, 10 —— d'avoine. Pomy, 10 —— de pommes-de-terre. 2 —— de messel.	Ursin,	
Pomy, 10 —— de pommes-de-terre. 2 —— de messel.	Prahin,	19 —— de seigle.
2 —— de messel.		14 —— d'avoine.
	Pomy,	10 — de pommes-de-terre,
6 — de poires sèches.		
		6 —— de poires sèches.

COMMUNES.	(43)
Ponty,	1 pièce de viande salée.
Mézery,	
	7 — de sejale
	I — de poisettes.
	4 —— d'avoine.
Molondens ,	13 — de seigle.
	13 —— de seigle. 14 —— d'orgée.
Chêne et Pa-	
quier ,	4 — de seigle. 13 — de pommes-de-terre.
	13 — de pommes-de-terre.
	13 quenouilles d'étoupes.
Gossens,	4 quarterons de graines mêlées.
	Secours en hardes et outils.
Tverdon,	4 tonneaux remplis de hardes reçus et expédiés avant la formation du Comité
	central.
	7 chemises.
	10 paires de bas.
	11 — de culottes.
	2 — de souliers.
	I — de poches.
	io nabits.
	7 vestes et gilets.
	1 garde-habit.
	I uniforme complet.
	2 robes.
	2 bonnets.
	1 vieux chapeau.
	2 paquets de linge et de hardes.
	2 rabots et deux haches.
	1 couteau à deux mains.
al	I foussoir et une bêche.
Champvent,	1 habit et gilet.
	2 paires de culottes.
-	1 — de bas.
	2 mouchoirs.
Caracan	1 corset et un tablier.
Sucevaz,	5 chemises et un drap de lit. F 2-
	A. A.

```
(44)
COMMUNES.
                I tablièr.
   Sucevaz,
                2 mouchoirs de col.
                7 coiffes.
               6 corsets et vestes de femmes.
                2 paires de bas et de culottes.
   Relmont.
               9 chemises.
               8 gilets.
               4 paires de culottes.
               8 - paires de bas.
               I — de souliers.
               6 vestes de femmes.
               2 draps de lit et un tablier.
               2 chemises de femmes.
    Gressy,
               4 vestes.
               4½ livres de ritte.
               2 paires de bas et de culottes.
               4 chemises.
 Epautaire,
               1 veste de femmes.
               2 paires de bas.
               I paire de souliers.
     Ursin .
               1 — de bas et de culottes.
               2 chemises.
               I veste pour femme.
               1 - pour homme.
               2 paires de bas.
   Tvonans,
               T — de souliers.
               s chemises.
               2 habits.
               i veste et culottes.
               I chemise et une veste de femmes.
    Mézeru,
               2 habits.
    Bioltay,
               3 vestes.
               2 paires de culottes.
               veste à manches.
 Molondens .
               1 chemise.
    Oppens,
               I habits et quatre vestes pour hommes.
    Orsens ,
               paire de culottes.
               6 vestes pour femmes.
               1 tablier.
               3 paires de bas de fil.
               I coisse et un drap de lit.
```

(45)

Pailly,

4 habits et vestes pour hommes.

3 paires de culottes.

I robe et jupe.

I veste et un corset pour femmes.

ς paires de bas.

I bonnet de velour noir.

to chemises.

1 paquet de linge.

2 paires de souliers.

Gossens,

I veste pour femmes. 1 gilet.

4 vestes pour filles.

Plusieurs personnes d'Yverdon ont en outre contribué aux fraix de transport des susdits objets pour Lausanne.

Nous	avons reçu des autres Cantons Helvétique	ues, savoir,
du Canton de Bas	sle, la somme de . L. 1500	1
	qui a été employée à l'achat du fer, de l'acier, et des instru- mens aratoires.	
		!
•	Requen outre comme un don venant des pays du Nord 400	L. 1900
— de Berne,	du Citoyen Ministre du culte catholique près les Autorités. L 220 2 s. d'une Citoyenne de cette	2 - - -
	Commune 4 et d'un Citoyen de Berne	
	de la part d'une dame	
	étrangère, pour être em-	
	ployé à l'éducation des	
	enfans 640	L. 864 2 f.
de Carina et		

– de Sarine et

Broye, 1 ballot et trois sacs de hardes pesant ensemble 110 livres.

> 3 tonneaux de grains pesant ensemble 1420 liv.
>
> 1 dit rempli de hardes et de arrivés de Payerne.

grains penfant 225 livres.

RECETTE GÉNÉRALE EN ARGENT.

LE District d'Aigle à fourni.	L. 199	12 f.	d.
d'Aubonne	414	9	6
de Cossonnay	623	I	
——— d'Echallens	550	13	6
de Grandson	457	••	6
——— de Lausanne	1829	15	
——— de Morges	816	17	
——— de Moudon	960	14	
——— de Nyon	555	1	
d'Orbe	659	4	6
d'Oron	193	16	••
du Pays - d'en - Haut			
Roman	386	5	••
de Rolle	1469	2,	
——— de la Vallée du Lac-	. 1		
de Joux	169	15	
——— de la Vaux	362	5	••
de Vevey.	1995	I	6
d'Yverdon.	561	16	6
Reçu du Canton de Basle	1900	••	••
du Canton de Berne	864	2	••
	L. 14968	11 f.	

DÉPENSES.

Montant des achats en denre	ées, grains	et sem	iences
de toute espèce pour ensemei	ncer les cl	iamps	et les
jardins	L. 4918	1 17 f.	6 d.
Achats en pommes-de-terre	830	9	۱
Pour habillemens neufs et des			
couvertes de laine	531	6	
Fraix d'emballage et de transport			
jusqu'à Sion	1757	7	6
Remboursé au Comité de Sion			
pour emballages et fraix de			
transport dans les différens dis-			
tricts du Haut-Vallais	653	8	
Payé pour des instrumens ara-			
toires, du fer brut, etc.	1462	3	
Charités particulières et dépen-		,	
ses indispensables	356	16	6
Pour remèdes	89	2	••
Il reste en argent dans les mains	, i		
de divers Comités	637	19	
Et chez nous en caisse	3731	2	6
	L. 14968	116	
<u>_</u>	L. 14900 1	111.1	

NB. Depuis que ce Tableau est dressé, on a fait quelques nouveaux achats de grains; il y a en outre plusieurs dépenses considérables, dont les comptes ne nous sont pas encore parvenus.

Vu et approuvé en Chambre Administrative.

Lausanne, le 16 Juillet 1800.

J. P. E. BERGIER, Administrateur.

PANCHAUD, Secrétaire.

